



A R R Ê T É

N°2026_144_T

Objet : ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Le Maire de VIF,
Guillaume CARASSIO

Vu le Code de la Route ;
Vu le Code de la Voirie Routière ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'arrêté du Maire n°2026_78_R en date du 30 mars 2026, portant délégation de signature au profit de Monsieur Aymeric FAIVRE, Directeur de l'Aménagement Urbain et des Services Techniques ;
Vu la demande reçue en date du 07 juillet 2026 par laquelle l'entreprise INEO – 650 rue des Plaines – 26 320 SAINT MARCEL LES VALENCE, sollicite l'autorisation de procéder aux travaux de création de réseau télécom, pour le compte de la commune de Vif ;
Vu l'arrêté n°26-PV00573 délivré en date du 29 juin 2026 par les services de Grenoble Alpes Métropole au profit de la commune de Vif ;

Vu l'arrêté de police de la circulation et de stationnement n° 2026_129_T délivré en date du 07 juillet 2026 au profit de l'entreprise INEO pour le compte de la commune de Vif ;

Considérant que les travaux ne peuvent être réalisés dans les délais impartis ;

Considérant que pour permettre l'exécution des travaux et assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise chargée de leur réalisation, et des usagers des voies, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes :

ARRETE :

Article 1 : Les prescriptions de l'arrêté 2026_129_T sont prorogées jusqu'au 31 juillet 2026 inclus.

Article 2 : Exécution

Le Maire de la commune de Vif, la Directrice Générale des Services de la commune et la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de VIF. Il sera également notifié à l'intéressé.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter du premier jour de sa publication.

Vif, le 22 JUL 2026

Par délégation du Maire,
Le Directeur de l'Aménagement Urbain et des Services Techniques,
Aymeric FAIVRE



